

L'ÉCHO DES MOUETTES 2020



Crainvilleux
REVUE MUNICIPALE

SOMMAIRE

Mot du maire	3
Trombinoscope	6
Panneau lumineux	8
Vidéo par drone	9
La Roseraie	10
Chemin de la croix	12
Mot de Frédéric Chauv	13
Finances	14
Ecole et périscolaire	16
Cantine	17
Centre de loisirs	18
Mot de Baptiste Bon	19
Relais petite enfance	21
Mots des enfants	22
Le coin des Associations	25
La conciliation	34



CONTACT



Mairie : 04 77 54 63 16



Urgence : 07 85 20 83 03



Location salle des fêtes
Mme MAUNOURRI : 07 86 29 60 33



Bibliothèque : 04 77 51 42 56



RAPPEL

Horaires Tonte et bricolage   

Jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Le mot du Maire

Mes chers Concitoyens,

A l'aube d'une nouvelle année, il nous faut comme à chaque fois faire le bilan de celle qui vient de se terminer. Incontestablement, **2020 restera dans les mémoires**, mais pas forcément dans la rubrique « bons souvenirs » pour tous !...

La COVID 19 se sera imposée dans notre vie, et à tous les niveaux. D'abord l'apparition de cette maladie (ou peut-être son identification) dès le début de l'année, avec de très nombreux malades, des hospitalisations, des cas très graves et- hélas- des décès nombreux. Une situation difficile dans tout le pays, des établissements médicaux débordés, un manque criant de protections (gel, masques, gants, etc...)... Un premier confinement a été mis en

place, bouleversant notre vie à tous : travail, école, familles, loisirs, etc... Une économie touchée de plein fouet... Déjà des conséquences sur les commerçants, les entreprises, les salariés... Nos commerçants, nos artisans ont aussi été touchés.

Pendant cette période inédite, ont eu lieu les élections municipales, débouchant dans certaines communes sur une situation « bizarre » lorsqu'un deuxième tour était nécessaire... A Crainvilleux une seule liste s'est proposée aux suffrages des électeurs. **Je remercie bien entendu tous ceux qui se sont déplacés pour voter**

– même si les conditions sanitaires étaient au maximum dans le bureau de vote – **et nous accorder leur confiance.**

Mais je rassure aussi tous les autres. **Le Conseil Municipal élu est celui de tous les administrés.**

Ce Conseil Municipal a ensuite choisi de me reconduire comme votre maire et je l'en remercie également. Cette équipe, constituée d'élus déjà expérimentés et de nouveaux qui sont venus apporter leurs idées et leur enthousiasme, était bâtie pour bien fonctionner. Ça se confirme tous les jours, et vous pouvez compter sur nous tous et sur nos efforts pour la collectivité.

Il y a eu, avant, une période particulière pendant laquelle le Conseil Municipal n'était pas encore installé, et

où il convenait de travailler dans des conditions complètement inédites ! Nous avons fait face avec volonté et confiance, tous ensemble, et la commune a été gérée au mieux. Certains projets ont été mis en stand by, mais d'autres ont avancé normalement. Le budget communal a été un souci constant... Encore plus que d'habitude !...

En effet pendant cette période les dépenses ont augmenté sur des postes imprévus (masques, gel, protections diverses, etc...) alors que les rentrées faisaient défaut (salle des fêtes non louée, périscolaire, etc...). Et pendant ce temps les frais de personnel continuaient à courir.

L'addition de ces deux facteurs n'arrangera pas le résultat en fin d'année 2020, mais notre commune est saine, avec des réserves bien au-delà de ces points négatifs.

Et puis il y a eu l'école, avec des effectifs par moitié. Nous nous étions préparés en amont à cette possibilité, et nous avons donc mis en place un accueil périscolaire « à la journée » pour les enfants qui n'étaient pas en cours. Tout le personnel a joué le jeu, avec des horaires, des lieux de travail, des missions, modifiés et adaptés à cette organisation que nous avons aussi voulue gratuite pour les parents. **Il n'était pas question de rajouter des**



dépenses supplémentaires pour les familles.

La cantine a été réorganisée également, COVID 19 obligeait, et notre fournisseur de repas le Lycée Ste Claire de Sury le Comtal a joué le jeu en nous livrant des plateaux individuels, dans le but de limiter les risques de contagion. Pendant ce temps, la voirie, le secrétariat, la bibliothèque, etc... continuaient à fonctionner avec le respect des mesures sanitaires.

Merci à tous ces personnels qui ont une fois de plus démontré leur sens de la responsabilité pour le service public.

Le déconfinement est arrivé, et beaucoup de Français se sont crus libérés définitivement de ce virus.

Les vacances étaient là, les voyages, les retrouvailles en famille, la fête pour les jeunes et... les moins jeunes !

Les rentrées scolaire et universitaire ont ensuite donné lieu à quelques excès. Mais comment le reprocher à des jeunes gens qui voient deux années d'études tronquées et une vie étudiante en veilleuse ?... Peut-être ont-ils exagéré ?...

Mais que dire de tous ceux qui se seraient presque battus au printemps pour un masque ou pour du gel, et qui aujourd'hui délaissent trop ces protections ?...

Dès l'installation du Conseil Municipal et la mise en place des commissions

municipales, j'ai demandé à leurs responsables d'en réunir avant l'été les membres, afin de rattraper tout ce temps pendant lequel nous n'avions pas fait avancer tous les projets.

Tous ont joué le jeu, et le « retard » a été comblé.

Le panneau lumineux a été installé, l'aménagement de la Roseraie engagé, avec l'aide financière de la Région et du Département.

La réfection du chemin de la Croix a été réalisée, l'aménagement et le fleurissement du village décidés, et les fleurissements d'hiver mis en place.

En parallèle, tellement de travaux de réparation, entretien, aménagement de nos différents bâtiments communaux se sont réalisés au jour le jour.

De nombreux autres projets sont en train d'être travaillés et avancent, même s'il est encore trop tôt pour en voir le résultat concret.

L'un des plus gros du mandat actuel, **l'aménagement de la route d'Unias et la connexion entre les commerces et le carrefour de la Chirasse, a été momentanément décalé.** Il était prévu initialement pour réalisation en 2020/2021, mais la situation financière citée plus haut, comme l'attente de confirmation des subventions sollicitées, nous ont conduits à différer par prudence à 2021 le début des travaux.

Au jour où ces lignes sont écrites (mi-novembre) nous ne savons toujours pas à quelle hauteur nous seront

accordées les aides financières de l'Etat, de la Région, et du Département. Les trois sont nécessaires pour financer cet aménagement.

Pour faire face aux conséquences économiques de la COVID 19, la Région et le Département ont mis en place des aides ponctuelles afin d'encourager les collectivités à engager de suite des travaux qui viendraient garnir les carnets de commandes des entreprises.

Nous avons avancé l'aménagement de la mairie en présentant ce projet pour bénéficier de ces aides.

Là aussi, à cette heure, nous sommes dans l'attente des accords de subventions.

Dès le déconfinement également, Loire Forez Agglo s'est recomposée avec les nouveaux élus communautaires.

Juillet a vu l'élection d'un nouveau Président et d'un bureau exécutif resserré, avec un nouveau style de gouvernance et de collaboration avec les communes. **J'ai été élu par ce Conseil Municipal, vice président en charge de la voirie :** 87 communes et 110 000 habitants. Une charge importante mais passionnante, au plus près des communes.

Grâce à l'aide des adjoints et du Conseil Municipal, je peux consacrer du temps à cette nouvelle mission au service de notre territoire, en collaboration avec des Services performants et motivés. L'après- rentrée a vu le virus redoubler d'efforts. Notre pays a de nouveau été ravagé par la pandémie, et notre départe-

ment particulièrement touché. Dans notre village, les cas positifs se sont multipliés, et avec eux les cas contact. La vie familiale, la vie professionnelle, ont été impactées.

Dans les services municipaux, et chez les élus aussi, nous avons eu des malades et aussi des cas contact. Il a fallu à chaque fois faire face, s'organiser et travailler.

Aujourd'hui nous sommes, après une période de « couvre-feu », à nouveau en confinement. Etrange confinement où nous sommes très nombreux à bénéficier d'exceptions ...

Espérons qu'il suffira à endiguer l'avancée formidable du virus, et qu'à Noël nous bénéficierons d'une liberté suffisante pour pouvoir passer des fêtes avec un peu de sérénité. Espérons aussi que ce ne sera pas un nouveau déconfinement à tout va qui nous reconduirait vers les mêmes situations que le précédent.

Depuis la rentrée, en prévision de l'évolution de la pandémie, la salle des fêtes était restée fermée à toutes les sortes de manifestations. **Elle a cependant été ouverte aux associations, car sinon c'était une condamnation définitive pour certaines d'entre elles.** Depuis les dernières directives, elle a été à nouveau fermée à toute occupation. De telles dispositions ne se prennent pas de gaieté de coeur. Les mariages annulés, les fêtes familiales ou amicales supprimées pèsent sur le moral de la

population.

La perte de rentrées financières pèse, elle, sur le budget municipal.

Le repas de fin d'année que le CCAS offre aux aînés a été supprimé. Il est remplacé par des bons d'achats qui seront valables dans les commerces de Craintilleux.

Le repas de fin d'année du personnel a été supprimé également. Il sera lui aussi remplacé par le même type de bons.

En parallèle, la commission Economie locale a mis en place un système de bons d'achats à acquérir par nos habitants, avec des bonus, toujours à destination de nos commerces.

Lors du premier confinement au printemps, Loire Forez Agglo avait demandé à toutes les communes d'abandonner leurs retours du FPIC (Fonds National de péréquation des ressources Intercommunales et Communales), afin de constituer une masse de manoeuvre à rediriger vers les commerces ou artisans qui voyaient s'écrouler leurs chiffres d'affaires.

Toutes ces mesures représentent un effort financier d'environ 15 000,00 € pour la commune, à destination de ses commerces.

Les voeux du maire, traditionnellement à Craintilleux l'un des premiers samedis de janvier, risquent fort d'être également supprimés.

Je profiterai donc de cet Echo des Mouettes 2020 pour vous présenter à toutes et à

tous mes meilleurs voeux pour 2021. Des voeux de santé tout d'abord, et mes pensées vont bien entendu vers tous ceux qui souffrent, vers tous ceux qui ont été touchés par ce virus et qui peinent à s'en remettre, et vers tous ceux qui nous ont quittés. Des voeux de réussites ensuite. Pour tous ceux qui ont la possibilité de travailler, comme pour tous ceux que cette maladie a mis dans des situations précaires et qui luttent pour préserver ou retrouver un emploi. Pour tous les jeunes ensuite qui ne sont pas faits non plus pour vivre dans ce type de situation. Pour nous tous enfin, pour que nous retrouvions ce que nous avons tellement peu apprécié à une époque !... la liberté d'aller et venir où bon nous semble, de respirer sans un masque qui nous contraint... la disparition de cette crainte ou de cette peur devant cet ennemi invisible, insidieux et dangereux...

*Pour retrouver si on osait le dire !
«le bon vieux temps» !...qui ne date que de l'année dernière ... !*

**Bonne année à toutes et à tous
Le maire, Georges THOMAS**



PRÉSENTATION DE VOS ÉLUS



Georges THOMAS
MAIRE



Frédéric CHAUX
Adjoint



Baptiste BON
Adjoint



Lucie IMBERT
Adjointe



Hubert REBOURG
Conseiller délégué



Madeleine CHATEAU



Stéphane DEFOUS



Odile MASSON



Anne Laure SEUX



Philippe GREGOIRE



Christiane ROCHEDIX



Arnaud VASSAL



Catherine BERTHERAT



Pierre FOREST



Stéphanie LUIRE

Que font-ils ?

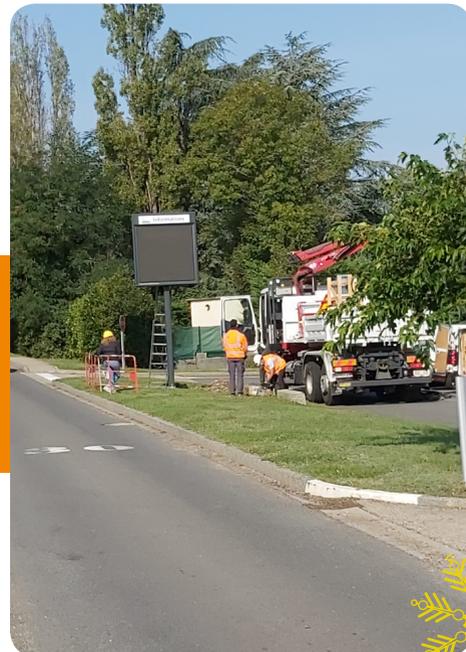
COMMISSIONS COMMUNALES CRAINTILLEUX

<p>SERVICES FINANCIERS</p> <p>APPEL D'OFFRES : G.THOMAS</p> <p>TITULAIRE : F.CHAUX P.GREGOIRE O.MASSON SUPPLEANTS : S.DEFOUS P.FOREST H.REBOURG</p> <p>FINANCES G.THOMAS</p> <p>Tous les élus du Conseil Municipal sont membres d'office de cette commission</p> <p>PERSONNEL COMMUNAL : H.REBOURG, G.THOMAS</p> <p>ECONOMIE LOCALE : C.BERTHERAT</p> <p>A.VASSAL</p>	<p>SERVICES TECHNIQUES</p> <p>URBANISME F. CHAUX</p> <p>C.BERTHERAT, S.DEFOUS, P.FOREST, P.GREGOIRE</p> <p>BATIMENTS COMMUNAUX F. CHAUX</p> <p>P.FOREST, P.GREGOIRE, O.MASSON, A.VASSAL</p> <p>VOIRIE / RESEAUX F. CHAUX</p> <p>S.DEFOUS, P.FOREST, P.GREGOIRE, O.MASSON, C.ROCHEDIX</p> <p>ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU VILLAGE : C.BERTHERAT</p> <p>P.FOREST, S.LUIRE, C.ROCHEDIX</p>	<p>SERVICES A LA POPULATION</p> <p>SECURITE, SANTE, SOUTIEN A LA POPULATION : H.REBOURG</p> <p>O.MASSON, C.ROCHEDIX</p> <p>POLICE MUNICIPALE / SURVEILLANCE VIDEO H.REBOURG, F.CHAUX, G.THOMAS</p> <p>SERVICES A L'ENFANCE - JEUNESSE</p> <p>COMMUNICATION, ANIMATION, CULTURE</p> <p>ENFANCE / JEUNESSE B.BON</p> <p>ASSOCIATIONS B.BON</p> <p>S.LUIRE, A.VASSAL</p> <p>CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES B.BON, G.THOMAS</p> <p>COMMUNICATION L.IMBERT, G.THOMAS</p> <p>A.L.SEUX</p> <p>CULTURE / EVENEMENTIEL LIMBERT, F.CHAUX, B.BON, G.THOMAS</p> <p>M.CHATEAU, P.GREGOIRE, O.MASSON</p>
--	---	--

Panneau Lumineux

Pour une **meilleure diffusion des actualités** sur la commune, il a été décidé de procéder à l'installation d'un panneau lumineux.

C'est à la société **CHARVET DIGITAL MEDIA** que nous avons confié le projet d'implantation du panneau. Ces mensurations (2.07m²) sont imposantes et le lieu choisi murement réfléchi par la commission voirie. Le coût de cet écran lumineux (branchement et réglage compris) s'est élevé à 16 492 € HT.



Coût Total restant à charge de la commune :

7 727 € HT

Les travaux d'apport d'énergie pour son fonctionnement, soit une tranchée réalisée du bâtiment de la cantine jusqu'au massif de pelouse longeant la rue des chênes, ont été réalisés par la société **BAYLE TP** de l'Hopital le Grand. La réalisation des travaux d'enfouissement et de terrassement des réseaux représentent un coût de 3 235 € HT.

Ce projet a été subventionné par la région à hauteur de 5 000 € et par le département à hauteur de 7 000 €.

Une présentation de notre village vue du ciel et pas que ...!

L'un des projets de la commission communication était d'étudier le coût d'une réalisation de vidéo par drone de notre village.

Ce projet est né de l'idée de mettre en valeur Craintilleux de manière dynamique. Il nous fallait donc un support vidéo pour le projeter lors des manifestations municipales. Grâce à **SKY KEY DRONE**, plus besoin de prospecter ! Auto entrepreneur Craintillois, Julien Marechet a réalisé ce projet pour son village.

Nous souhaitons le remercier publiquement pour ce généreux geste, lors de la cérémonie des vœux, mais la situation sanitaire actuelle ne nous le permettra pas. C'est donc ici que **nous le remercions pour son travail, pour son initiative craintilloise et pour sa belle réalisation.**

En plus d'une belle vidéo, il met à notre disposition ces clichés de Craintilleux.

Vous les trouverez en couverture de cette revue mais également en illustration de certaines pages intérieures dont celle ci.



Vous retrouverez la vidéo en ligne sur le site internet et la page facebook de la commune, mais également sur la page facebook de Sky Key Drone, ainsi que sur Youtube.



Merci

NOTRE VILLAGE *Craintilleux*



**Réalisation de
novembre 2020**



La Roseraie

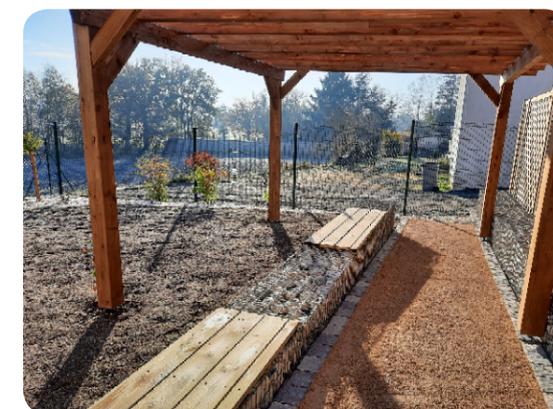
Ce projet s'inscrit dans une dynamique d'attractivité de notre centre bourg et de mise en **valeur du coeur historique** de Craintilleux.

Idéalement placé en dessous de l'église et de la bibliothèque, ce nouvel espace public **occupe la cour de l'ancienne école** du village.

Un lieu au calme, pour les lectures par exemple, mais aussi pour admirer la végétation qu'il abritera. Plusieurs variétés de rosiers y ont été plantées et organisés en îlots de couleur (roses buissons, trémières et grimpantes) en harmonie avec l'aménagement et le mobilier urbain que nous avons souhaité épuré et en lien avec la nature. **Un nouveau lieu pour accueillir des manifestations culturelles**, mais également un endroit utile pour les cérémonies qui se dérouleront à l'église. Une **séance photo** au coeur des roses pour des mariés ou un nouveau baptisé, mais aussi un lieu de rassemblement pour **un dernier hommage** a une personne qui vient de partir et pour lequel, il n'est pas possible de prendre place à l'église...



Ce projet a vu le jour en 2020, comme cela était prévu dans notre planning de réalisation de mandat. Le coût total de cet investissement s'élève à 56 470,87 € TTC. Il est **subventionné à hauteur d'environ 40 %** soit 7 000 € de la part du Conseil Départemental et 15 000 € de la part du Conseil Régional.



Quand la situation sanitaire nous le permettra et dès que la végétation aura pris place, nous organiserons une inauguration. Une manifestation pour marquer l'achèvement des travaux mais également **inviter tous les administrés à profiter de ce beau et paisible jardin.**



NOTRE VILLAGE *Craintilleux*

Rénovation et Réfection CHEMIN DE LA CROIX

Le chemin de la Croix est une voie revêtue de compétence communautaire.

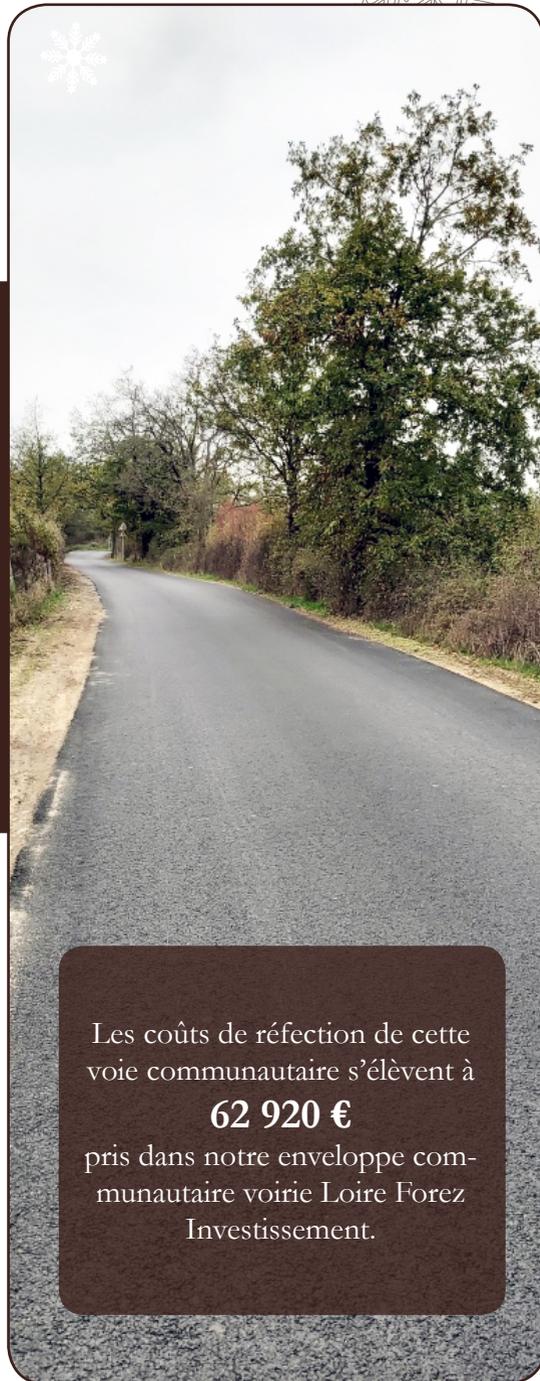
Il rejoint la route RD108 en direction de Saint Cyprien à la route RD16 en provenance de Sury le Comtal. Depuis quelques années, la circulation sur cette voie est en constante augmentation et le revêtement ainsi que ses accotements se dégradaient de manière inquiétante.

Depuis l'automne, un nouveau revêtement a été déposé, la largeur augmentée de 50 à 80 cm et les accotements renforcés et stabilisés par une poutre TP compactée.

Il nous reste avant la fin de l'année, à finaliser les accotements secondaires en terre végétale et disposer la signalisation verticale et horizontale.

Cette route comporte un pont très ancien, en très mauvais état. Nous devons, par mesure de sécurité, limiter le tonnage dans l'attente d'une rénovation et surtout d'une consolidation de cet ouvrage d'art.

La vitesse sera limitée à 70 km/h.



Les coûts de réfection de cette voie communautaire s'élèvent à
62 920 €
pris dans notre enveloppe communautaire voirie Loire Forez Investissement.

Le Mot de Frédéric Chaux

A l'heure où se ferment les portes de 2020,

Notre pays, depuis le printemps, est frappé par une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent sur tout notre territoire et dans le monde.

En ce qui concerne notre chère commune et les projets que nous avons énoncés pour ce mandat, force est de constater que nous avançons peu et difficilement sur des dossiers tels que la route d'Unias, la réfection de la mairie, de l'ancienne salle de tennis et du parking de covoiturage situé à l'entrée du stade de foot.



Nous avons besoin de l'aide financière (subventions) de nos partenaires des différentes collectivités territoriales et de DETR de l'état pour mener à bien tous ces projets.

Toutes ces aides sont momentanément interrompues ou retardées pour cause d'épidémie de la Covid 19.

Il est difficile de prévoir des échéances pendant ce mandat pour la réalisation de ces dossiers mais nous restons déterminés à garder le cap pour le bien de nos administrés et de notre commune.

Comme tous les ans, je tiens à vous remercier de votre confiance, de votre soutien dans notre tâche quotidienne.

Nous sommes en période de vœux.

Je vous souhaite à vous tous, à votre famille, à vos proches, une année pleine de joie, de santé et de prospérité.

Prenez soin de vous, suivez les consignes de confinement et de sécurité.

Je vous souhaite une très belle année 2021.

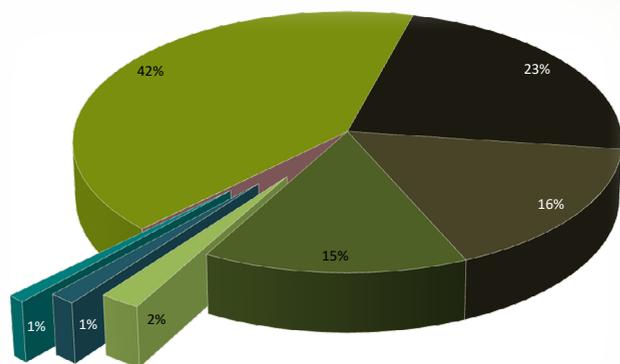
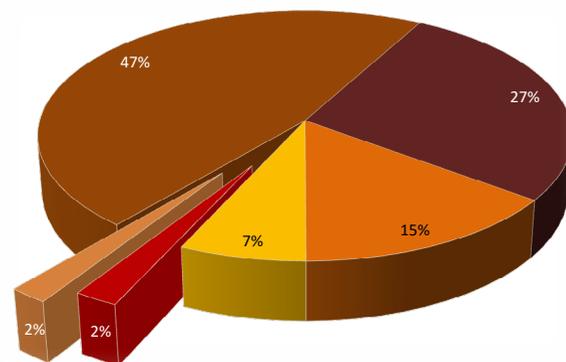
Frédéric Chaux

NOTRE VILLAGE *Crainvilleux*



2020 Budget de FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Charges de personnel	491 254 €	47 %
Charges caract. général	286 200 €	27 %
Autofinancement / Réserve	154 365 €	15 %
Autres charges de gestion courantes	71 750 €	7 %
Rembt intérêts emprunts	24 000 €	2 %
Dotations aux amortissements	21 305 €	2 %
TOTAL	1 048 874 €	



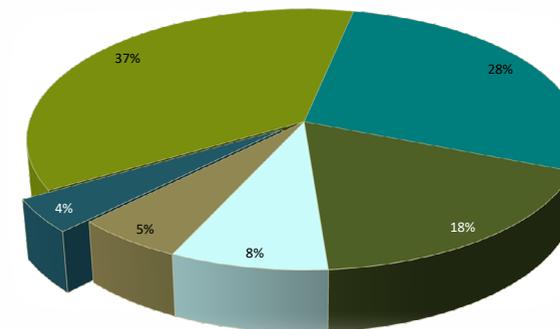
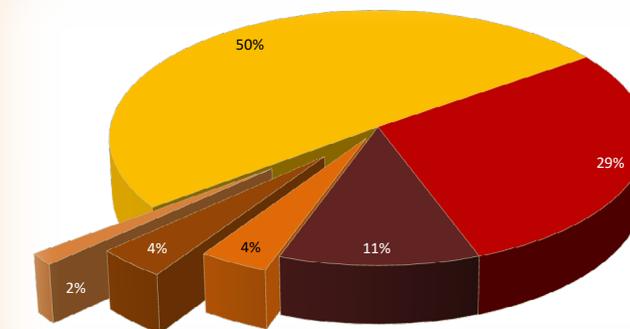
RECETTES		
Fiscalité + AC de LFA	437 009 €	42 %
Dotations + Rivas + CAF	240 998 €	23 %
Produits des services	170 930 €	16 %
Résultat antérieur reporté	152 038 €	15 %
Produits exceptionnels	23 000 €	2 %
Opérations ordres	14 759 €	2 %
Rembt Frais Personnel	10 000 €	1 %
Autres produits gestion courante	140 €	0 %
TOTAL	1 048 874 €	



Budget d'INVESTISSEMENT 2020



DEPENSES		
Investissements programmés TTC	192 840 €	50 %
Réserve	111 290 €	29 %
Rembt Capital Emprunt	42 616 €	11 %
Dotations aux amortissements	14 759 €	4 %
AC invest. Loire Forez	14 758 €	4 %
Solde Projet Cantine	5 702 €	2 %
TOTAL	381 965 €	



RECETTES		
Résultat antérieur reporté	139 817 €	37 %
Subventions prévues	106 000 €	28 %
FC TVA	67 843 €	18 %
Autofinancement commune	31 000 €	8 %
Opérations ordres	21 305 €	5 %
Taxes aménagement	16 000 €	4 %
TOTAL	381 965 €	



L'école et périscolaire



AVANT L'ÉTÉ



DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Suite à la période de confinement total que nous avons connue s'étalant de mi-mars à mi-mai, un protocole sanitaire très contraignant a été adressé par l'éducation nationale, auquel il a fallu se conformer en très peu de temps. Ce protocole imposait aux enseignants d'accueillir des moitiés de classes pour permettre de respecter entre les enfants une distanciation raisonnable mais laissait beaucoup de parents dans l'impossibilité de reprendre une activité puisque leurs enfants n'étaient accueillis qu'un jour sur deux. Les municipalités de Rivas et Craitilleux ont donc pris l'initiative d'organiser un accueil à la journée des enfants non accueillis à l'école. Cet accueil avait l'obligation de respecter le même protocole sanitaire qu'à l'école (pas plus de 15 enfants par pièces, aucun matériel mis en commun, espacement d'un mètre entre les élèves.....). Les différents locaux municipaux disponibles ont été réquisitionnés pour permettre d'accueillir le « surplus » d'écoliers. Ces temps d'accueil ont donc eu lieu dans les locaux de la cantine pour les enfants de Craitilleux et dans la salle des fêtes de Rivas pour les élèves de Rivas.

Depuis septembre, le protocole concernant le nombre d'enfants accueillis a été très allégé puisque tous les élèves ont pu regagner leurs classes respectives à temps complet, par contre, depuis la rentrée les « groupes classes » doivent éviter au maximum de se mélanger. C'est pourquoi de la rubalise a été installée pour aménager un espace pour chaque classe (dans la cour, le périscolaire ...). Le protocole impose également le port du masque sur l'ensemble de la journée aux enfants de plus de 6 ans depuis le 2 novembre.



Comme chaque année des travaux ont été réalisés sur l'école et cette année c'est le couloir et le hall d'entrée qui ont été entièrement repeints. Un portillon a également été installé dans la cour de l'école pour permettre des entrées et sorties de classes plus sécurisées.



La cantine



De mai à juillet, le temps cantine s'est tenu dans la salle des fêtes, toujours pour permettre une distance respectable entre les enfants au moment du repas.

Notre fournisseur de repas s'est lui aussi adapté très vite à ces nouvelles contraintes et a fourni des plateaux froids individuels.

Les élèves de Rivas ne revenaient plus manger sur Craitilleux mais restaient manger dans leurs classes, encadrés par du personnel municipal.

Depuis septembre, la cantine a repris ses quartiers dans ses locaux habituels mais le fonctionnement en mode SELF a été abandonné pour le moment.

Les enfants mangent en nombre restreint par table et sont servis à table par le personnel municipal pour éviter au maximum les déplacements dans les locaux.

Les maternelles mangent dans la salle qui leur est réservée comme d'habitude, par contre les primaires mangent en deux services :

- De 11h50 à 12h30 : Les élémentaires de Craitilleux mangent.
- De 12h30 à 12h40 : le personnel désinfecte toutes les tables et chaises
- De 12h40 à 13h15 : Les élémentaires de Rivas mangent avant de regagner le bus.



Le centre de loisirs



Le centre de loisirs a aussi eu l'obligation de se plier au protocole sanitaire, et l'équipe d'animation a dû réorganiser les programmes pour permettre aux enfants d'être accueillis dans des conditions sécurisées (plus de sorties, désinfecter le matériel mis en commun entre chaque utilisation.....)

Cet été, le centre de loisirs a pu bénéficier du dispositif « vacances apprenantes » proposé et financé par l'éducation nationale. Ce dispositif avait pour but de mettre à disposition des structures d'accueils, un enseignant, chaque matin, pendant 2 heures. Il avait pour mission de faire réviser les enfants de façon ludique pour compenser la perte de scolarité durant le confinement.

Sur les vacances de la Toussaint, nous avons été dans l'obligation de fermer la première semaine du centre de loisirs car une employée municipale a été positive au COVID. La sécurité sociale a considéré comme « cas contact » l'ensemble de ses collègues qui se sont retrouvés isolés durant 7 jours.

Malgré cette période compliquée, les effectifs de notre centre de loisirs continuent de progresser d'année en année puisque pour la première fois cet été nous avons été obligés de refuser des enfants sur une journée.



Le ménage dans les locaux



Le protocole nous impose également des contraintes pour la réalisation du ménage très importantes. En effet, il a fallu revoir l'ensemble de la gamme de nos produits pour les adapter à la lutte contre ce virus. En période « normale », les locaux sont nettoyés chaque soir de semaine, mais pour se conformer aux nouvelles directives, la personne en charge du ménage sur l'école revient également tous les temps de midi pour désinfecter tables, chaises, interrupteurs, poignées de portes....etc avant la reprise des cours de l'après-midi.

Le mot de Baptiste Bon

Chères Craintilloises et Craintillois,

La mise en place de ces organisations contraignantes a nécessité un énorme travail et un énorme investissement de la part de tous les acteurs que je tiens à remercier :

Les équipes enseignantes et en particulier Madame Fougerouse, directrice de l'école de Craintilleux, pour sa disponibilité et son investissement pour que nos enfants puissent être accueillis dans les meilleures dispositions possibles à la reprise du 11 mai et ensuite pour la rentrée de septembre.

L'équipe du service enfance, composé de 4 personnes à la cantine, 3 personnes à l'animation, 3 ATSEM et 1 personne au ménage, à qui j'adresse un merci tout particulier sur la période de mai à juillet pour avoir toutes acceptées de modifier leurs emplois du temps et le rythme de leurs vies personnelles pour permettre cet accueil à la journée des enfants non accueillis à l'école. Je les remercie toutes également pour leur flexibilité tout au long de l'année permettant de compenser une absence occasionnelle et ainsi continuer à faire fonctionner la structure dans les normes d'encadrement imposées.

Cette année 2020 aura été une année bien particulière pour nous tous au quotidien mais je voudrai décerner « un grand bravo » particulier à nos écoliers qui, sans comprendre forcément tous les enjeux de cette crise sanitaire se sont adaptés sans rechigner à toutes les contraintes qui leurs sont imposées.

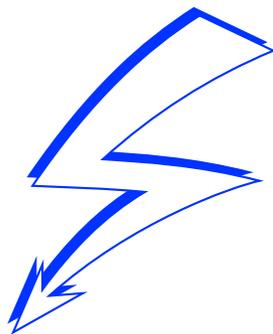
Alors bravo les enfants et peut-être que de temps en temps nous, les adultes, nous devrions nous inspirer de votre souplesse et de votre adaptabilité en toutes circonstances.....

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année malgré ce contexte bien particulier et espère que l'année 2021 sera une année plus sereine et pleines de réussites. Prenez soin de vous et de vos proches.

Baptiste Bon



Michel Aubert Artisan



Electricité Générale

Installation électricité neuve, rénovation, dépannage
Installation interphone
Motorisation de portail

86, chemin de l'Ancienne Fontaine
42450 Sury le Comptal

mail : michelaubert52@sfr.fr
Port 06 85 66 33 08



JP MAT

BRICOLAGE - OUTILLAGE - JARDIN

EURL EPINAT SEBASTIEN

312 A, Rue de l'Etang Nicolas - Route de St Cyprien

42340 VEAUCHETTE

Tél. 04 77 30 00 52

Site internet : www.jp-mat.fr

**Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h30
le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h**



Relais petite enfance



Parents ou futurs parents, vous recherchez un mode de garde pour vos enfants ?

N'hésitez pas à contacter le relais petite enfance de votre secteur situé à Sury-Le-Comtal.

Missions :

Le relais petite enfance géré par Loire Forez agglomération est un lieu d'information, de rencontres, d'écoute et d'animation à destination des parents employeurs, enfants, assistants maternels et gardes à domicile.

Activités :

Aide à la recherche d'un mode de garde: assistant maternel agréé, garde à domicile, structure collective.

Renseignements et conseils sur les démarches administratives concernant la garde de vos enfants (contrat de travail, aide financière ...).

Lieu de ressources et d'informations

Activités éducatives et éveil pour les enfants de 0 à 6 ans, sociabilisation des enfants.



Coordonnées :

Relais assistants maternels Sury le Comtal

21 place de l'hotel de ville
42450 Sury le Comtal

Téléphone :
04 77 30 81 77 ou 06 48 49 05 14

Courriel :
ram.sury@loireforez.fr

Informations pratiques :

Permanences téléphoniques :
Lundi : 9h00 - 10h30
Mardi, Jeudi et Vendredi : 11h30 - 12h30

Permanences sur rendez vous :
Lundi, mardi et jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 11h30



NOTRE VILLAGE *Crainvilleux*

Les mots des élèves

**TOUS
ENSEMBLE,**

**PRENONS SOIN
DE LA PLANÈTE !**



Vendredi 25 septembre, avec l'aide des élèves de CP-CE2 et celle des adultes, nous avons nettoyé la nature. Avec des gants, nous avons ramassé les déchets dans le village : 29 kilos de canettes, de bouteilles, de mégots de cigarettes, de bouts de verre, de capsules et d'emballages plastiques... Malheureusement, il y a à nouveau des déchets par terre. Nous espérons que les gens vont faire des efforts pour les ramasser et ne plus les jeter par terre.

Les élèves de la classe de GS-CE1

«Après avoir ramassé, énormément de mégots, les enfants ont décidé de sensibiliser les adultes...»



Reconnaissez-vous cette œuvre bien connue de Eugène Delacroix ?

Après avoir étudié « La liberté guidant le peuple » nous avons reproduit la scène :



et parlé de liberté...

Etre libre, c'est rigoler aux blagues et aux spectacles !
Etudier, apprendre et comprendre, c'est la liberté !
Manger ce qu'on veut et boire quand on veut, c'est la liberté !
Jouer, s'amuser et rigoler c'est la liberté !
La liberté c'est s'entendre bien !
Etre libre, c'est s'habiller comme on veut !
Voyager c'est la liberté !
Etre libre, c'est respecter la vie des gens !
Réfléchir, étudier, c'est la liberté !

**Et pour vous,
C'est quoi la
LIBERTÉ ?**

Intermarché
SUPER

**Rue des Prairies
ST CYPRIEN**

9 rue des prairies
42160 ST CYPRIEN
04 77 55 35 67

Sury
Andrézieux
Bouthéon

LE COIN DES ASSOCIATIONS

A l'attention de nos associations

Chères Présidentes et présidents,

Pour introduire ces quelques pages destinées à nos associations, je voudrais vous exprimer tout mon soutien en cette période bien compliquée.

En effet, je sais toute l'énergie déployée par les membres des bureaux de vos différentes associations de notre village, pour faire face aux difficultés que vous pouvez rencontrer et en particulier «financières» pour celles qui ont des salariés.

Je vous souhaite donc beaucoup de courage pour poursuivre cette épreuve douloureuse pour vos structures et vous assure que l'équipe municipale fera le maximum pour vous soutenir et vous faciliter une reprise des activités dès que les conditions le permettront.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année malgré tout et j'espère que 2021 sera une année pleine de réussites pour vos associations.

Baptiste Bon

Philippe GIROUD

42210 CRAINTILLEUX
giroud_philippe@orange.fr
06 73 81 41 22

Plâtrerie
Peinture
Décoration
Rénovation
Isolation

RGE
QUALIBAT
INTECITE
ENR

Le BIRDIE
By Pallandre

Golf Club du Forez
Restaurant

Domaine de Presles
42210 CRAINTILLEUX

0477341534
lebirdiebpallandre10@gmail.com
http://www.golfclubduforez.com

mariani
Vos idées s'impriment

589 rue Roland Garros
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
04 77 55 15 64
contact@impmariani.fr
www.imprimerie-mariani.fr

NOTRE VILLAGE *Craintilleux*

Alliance GV - Rentrée 2020

Nous prenons des inscriptions tout au long de l'année, nos tarifs ont été revus à la baisse en raison des cours non pratiqués de Mars à Juin 2020. Un protocole sanitaire a été mis en place avec un sens de circulation dans la salle des fêtes, du gel hydro alcoolique à l'entrée, masque obligatoire jusqu'à son tapis, un référent COVID qui liste les personnes présentes à chaque séance et effectue une désinfection des poignées et interrupteurs à la fin de chaque cours. L'activité est faite dans le respect des gestes barrières c'est à dire 2 mètres de distance entre chaque adhérente . Tous nos cours ont été reconduits cette année mais pour avoir un bilan financier positif nous souhaiterions avoir encore plusieurs adhérentes . Vous pouvez venir tester un cours de votre choix.

Par rapport à l'année précédente, toutes disciplines confondues, nous comptons

88 ADHÉRENTS :

Soit :

Gym : 33 inscrites contre 41 la saison dernière
Cours messieurs : 12 inscrits
Marche Nordique : 17 inscrites contre 18
Stretching : 17 inscrites contre 18
Pilâtes : 19 inscrites

Début des cours : Lundi 7 septembre 2020

LUNDI

11h30/12h15
STRETCHING
Craintilleux
Avec Sophie

20h/21h
GYM
L'Hopital le Grand
Avec Carole

MARDI

9h/10h
GYM
Craintilleux
Avec Martine

20h/21h
FITBALL
L'Hopital le Grand
Avec Raphaël

MERCREDI

9h15/10h45
Marche Nordique
Avec Sophie

20h/21h
FITBALL
L'Hopital le Grand
Avec Raphaël

JEUDI

10h/11h
GYM
Précieux
Avec Sophie

19h30/20h30
GYM Messieurs
Craintilleux
Avec Raphaël

19h30/20h30
PILATES
Précieux
Avec Frédérique



Sou des Ecoles

Chers Parents,

Le sou des écoles a fait sa rentrée avec l'Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 25 septembre. De nouveaux parents ont rejoint le bureau et nous les en remercions.

Au vue de la crise sanitaire, c'est avec beaucoup de regrets que nous ne pourrions pas mettre en place la plupart des manifestations. Cependant, nous maintiendrons comme chaque année, notre participation pour les abonnements de livres et magazines pour les 9 classes du RPI, la prise en charge de sorties, ainsi que les cadeaux de Noël. Nous offrirons également le goûter de Noël ainsi que celui de fin d'année comme il a été fait en juillet, ce qui a permis aux enfants et au personnel de finir cette année sur une note festive après cette période particulière de confinement.

Cette année spéciale pourrait être l'occasion de faire une pause pour renouveler les bénévoles et ainsi créer de nouveaux projets pour l'association. C'est ce que nous souhaitons et nous sommes donc à votre écoute pour toutes suggestions et envies.

Merci pour votre participation et à bientôt .

L'équipe du Sou des Ecoles

soudesecolescraintilleuxrivas@hotmail.fr

Pour de plus amples renseignements:
ANNE MARIE FORISSIER : 06 86 38 34 73
anne-marie.forissier@orange.fr
francoise.sermeze@free.fr
forest.christelle@wanadoo.fr

CLUB



ALLIANCE GV
Section 042218
APE 926C

NOTRE VILLAGE *Craintilleux*

Bonsaï Café

SERVICES

Tabac Jeux (Grattage + tirage) Loto, Euromillions...

Relais Colis PICK UP (Colissimo, Chronopost, DPD...)

Bonbons, Journaux, Articles fumeurs

Boissons à emporter (Coca, Eau, Bières ...)

Paielement de proximité (Facture cantine, cars, impôts)

Timbres amendes, passeport...



☎ 04 77 54 63 71



HORAIRES

Lundi - Mardi
Jeudi - Vendredi
6h30 à 19h30

Mercredi
6h30 à 12h30

Samedi
7h à 13h
16h à 19h30

Dimanche
8h à 13h

Comité des fêtes

L'année 2020 aura été malheureusement une année de mise en sommeil totale de notre association. En effet aucune de nos manifestations habituelles n'a pu se dérouler pour cause de pandémie. Nous vous donnons donc rendez vous en 2021 avec plein de nouveaux projets et nous espérons surtout que vous serez encore plus nombreux à participer à nos manifestations. Prenez soin de vous et de vos proches et on vous dit à bientôt et en pleine forme !

PROJETS 2021 :

Le 25 juin : fête de la musique

Le 04 juillet : vide grenier

Les 28 et 29 août : fête patronale
(classes 2002 et 2003)

Le 31 décembre : réveillon pour le nouvel an 2021

Encore non datés : marché de Noël, soirées culturelles (théâtre, spectacle, concert etc)



LOCATION DE MATERIEL

2 chapiteaux 5 X 6 m
40 € l'unité
avec un chèque de caution de 300 €

24 bancs et 12 tables (8/10 pers)
1 € l'unité
(caution de 10 € par lot de 3)



Renseignements et réservations
auprès de Philippe GREGOIRE au 06.89.73.24.75
ou par mail : cfcrainvilleux@gmail.com

NOTRE VILLAGE *Crainvilleux*

GRANGE

Emmanuel

PRODUCTEUR DE SAPINS DE NOEL

Domaine du port - 42210 CRAINTILLEUX
Tel. 04 77 54 76 14
www.grangepepinieres.com



L'INSTANT PRIMEUR



Produits locaux et artisanaux : Boucherie charcuterie Chazal, ferme d'Aubigny, GAEC Saveurs du Truchet, Ferme du Terroir, la Cabane à Café, Abiescence, etc...

Fruits Légumes : Producteurs locaux pour les fruits et légumes de saison

Produits d'épicerie courants

Traiteur

Dépôt de pain le mercredi (Les Gourmandises Foréziennes Savigneux)

Rôtisserie : le samedi et dimanche (poulets fermiers élevés aux graines de lin)

Rayon surgelés

Rayon épicerie fine

Coin Cave : Bibs, vins, champagne, rhums, whisk liqueurs locales...

Nouveauté 2020 : Rayon marée tous les vendredis

L'INSTANT PRIMEUR

Forum de la Livotte - 42210 CRAINTILLEUX

Tel. 04 77 06 47 85

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi : 8h/13h - 15h30/19h30

Mercredi : 7h30/13h - 15h30/19h30

Samedi : 8h13h - 15h30/19h

Dimanche : 8h/12h30

Mizz Style

L'association MIZZ STYLE a été créée en Octobre 2009 par Angela SAETTA, en souvenir de son fils Jérémy, passionné de danse.

L'association propose de nombreux cours de danse dispensés par des animateurs qui savent transmettre leur passion et leur bonne humeur.



CRAINTILLEUX (salle des fêtes)

Lundi :
18h15-19h15 : Reggaeton
19h15-20h15 : Zumba abdos fessiers
Avec Caro

Mercredi :
10h-11h : Jazz baby
11h-12h : Jazz initiation
Avec Pauline

16h-17h : Latino junior avec Elisa

17h-18h30 : HIP-HOP
Avec Nassim (Franklin Melting Force)

RIVAS (salle des fêtes)

Mercredi
18h00-19h00 :
Jazz contemporain ados
19h15-20h15 :
Jazz contemporain Adultes
Avec Emilie

Pour plus d'informations :
06-73-50-98-74 / 06-68-95-69-82
Site internet : <http://mizzstyle.e-monsite.com/>
Mail : mizzstyle4210@gmail.com
157 av de la Croix de bois – 11 lot Pignol
42210 CRAINTILLEUX

Association loi 1901 - N° 421002312
SIRET 534 511 092 00015 - NA 8552Z

NOTRE VILLAGE *CRAINTILLEUX*

MARBRIERIE Laveille-Quet

MONTBRISON



Réalisation de tous travaux funéraires.
Grand choix de fleurs artificielles

24 Chemin de Chézieux - Zone Artisanale de Chézieux
42600 MONTBRISON - 04-77-58-28-48
Nouveau site internet : www.marbrerie-laveillequet.fr

ETS FLATTIN

Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Zinguerie
Installation solaire

180, chemin de Champ Boisset - 42210 Craintilleux
06 81 98 04 21 - flattin-yvan@wanadoo.fr



Maryline Vaussion

Praticienne en massage de Bien-être,
Reiki
Esthéticienne
A votre domicile

06.75.54.88.24

www.penseedetente.com

www.facebook.com/penseedetente/

Pensée Détente

Aujourd'hui est un BON jour pour prendre soin de votre corps



Croquettes chiens et chats

FABRICATION RÉGIONALE
INGRÉDIENTS 100% FRANÇAIS

Offre fidélité 9 achetés le 10ème offert

Livraison gratuite dans un rayon
de 20 km autour de l'Hopital le Grand

Pour + d'informations :
Tel : 06 28 64 59 33

<https://forez-croquettes.wixsite.com/forez-croquettes>

<https://www.facebook.com/forezcroquettes>

ACCAL Pour les membres de l'Association des Chasseurs au Chien d'Arrêt... et leurs chiens, 2020 aura été une année très particulière.

Les entraînements se déroulent de fin février au 15 avril, date de début des nichées d'oiseaux gibiers sauvages, jusqu'au 30 juin. Autant dire que pendant cette période, le confinement a obligé les chasseurs et les toutous à rester à la maison ! A part une séance au tout début et une ou deux à la fin, rien à se mettre au bout de la truffe !... Alors les chasseurs ont travaillé chez eux, à la maison, dans le jardin, en promenade. On peut ainsi éduquer (on ne dresse pas un chien, on l'éduque !) et travailler ou retravailler l'obéissance, le rappel, la marche au pied, le rapport, etc... Toutes choses qui sont de toute façon à la base de la conduite d'un chien d'arrêt, mais qui sont parfois un peu laissées de côté par certains conducteurs qui sont pressés d'arriver au but de l'entraînement du chien : l'arrêt. Et justement, entre nous, puisque nous n'avons pas de sorties à vous relater, parlons de la chasse au chien d'arrêt, pour ceux qui ne connaissent peut-être pas !

Il existe tout d'abord de nombreuses races de chiens d'arrêt. Des « continentaux » (braques, épagneuls, griffons, etc...) et des « britanniques » (pointers et setters). Ce qui les différencie – ou plutôt les différencie – c'est la vitesse et l'ampleur de la quête (action du chien pour rechercher l'émanation du gibier). Un continental chassera la plupart du temps au trot ou au galop entre 50 et 200 mètres de son maître, certains britanniques allongent jusqu'à 300 ou 400 mètres ! Ceci en chasse pratique, car dans certains concours (field trials) ils peuvent aller jusqu'à 700, 800 mètres et plus ! Mais ces « Ferraris » ne sont pas à mettre entre les mains du chasseur moyen qui n'arriverait pas à les utiliser ! Et puis on constate de plus en plus que certains continentaux vont aussi vite et loin que des britanniques, car issus justement de géniteurs spécialisés dans ces concours !

Et pourquoi justement le chien d'arrêt parcourt-il le terrain le nez en l'air ?... Pour rechercher l'émanation du gibier, son odeur. Le chien chasse le nez dans le vent pour que celui-ci lui apporte cette odeur. Lorsque le chien en a connaissance, son attitude change brusquement. Il peut calmer son galop et passer au pas en « remontant l'émanation ». Il peut aussi « arrêter » en plein galop. Dans tous les cas, l'arrêt est l'attitude dans laquelle le chien se fige, sans plus bouger. Le gibier peut être à quelques mètres ou à quelques dizaines de mètres de son nez, c'est le chien qui « ressent » le moment où il doit se figer sans mettre le gibier à l'essor. L'arrêt fait partie des gènes du chien. Il ne s'apprend pas, mais il peut se cultiver un peu (attitude, fermeté). Alors intervient le chasseur, qui se rapproche de son chien, qui peut le dépasser ou le contourner en avançant pour faire voler l'oiseau. Le chien ne doit pas bouger et surtout ne pas mettre le gibier à l'essor lui-même.



C'est toute cette partition, que nous pourrions développer sur des dizaines de pages, qui constitue le charme de la chasse au chien d'arrêt et dont se nourrissent ces passionnés chasseurs. Bien entendu, le chasseur peut alors tirer l'oiseau ou ne pas le tirer. Le tir est accessoire et ne constitue pas le point final obligé de la recherche.

Vous êtes curieux de voir des chiens d'arrêt en action à l'entraînement ?...

Mettez-vous en contact avec nous et nous vous indiquerons comment assister aux entraînements.

La passion y est toujours présente, la convivialité aussi. Et l'on est très loin du chasse-bashing que l'on peut voir ici ou là.

Mais il faudrait pour cela que ce maudit virus ait disparu, que nous puissions retrouver la possibilité d'arpenter librement plaines et bois, sans masques, sans autorisations de toutes sortes !...

Je vous le souhaite, je nous le souhaite, et à nos chiens aussi !



Georges THOMAS
Président de l'ACCAL

NOTRE VILLAGE Craintilleux

LA CONCILIATION c'est UNE ALTERNATIVE AU PROCES

Elle est obligatoire pour les litiges de moins de 5000€. Aller devant les Tribunaux est considéré comme une démarche compliquée, longue et onéreuse. La conciliation est une opportunité complémentaire **simple, rapide et gratuite**. Le Conciliateur de Justice est un Auxiliaire de Justice assermenté et bénévole, nommé par ordonnance du premier Président de la Cour d'Appel. À l'écoute des uns et des autres, le Conciliateur de Justice détermine les normes d'une conciliation par des contacts et des dialogues bienveillants, mais avec impartialité. Son but, dans la mesure du

possible, est d'éviter aux parties des procédures longues et évidemment coûteuses auprès des tribunaux. Son intervention est gratuite. Il peut intervenir dans toutes sortes de litiges : Conflits entre : bailleur et locataire, consommateur et professionnel, problèmes de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, troubles de voisinages (nuisances, immobilier), problème de mitoyenneté... Après avoir étudié votre dossier, il propose une réunion de conciliation au

cours de laquelle il entend et tente de rapprocher les intéressés. Il établit, le cas échéant, un constat d'accord en cas de conciliation. Si elles en ont exprimé la volonté dans le constat d'accord, les parties peuvent demander au Juge du Tribunal de Proximité, de lui donner force exécutoire.

Plus d'informations sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>.

Conciliateur de justice pour les secteurs de St Just St Rambert et St Bonnet le Chateau :
Yves LACHAUD

Pour le saisir :

Se rendre sur le Site des Conciliateurs de Justice :



<https://online.conciliateurs.fr/?depuis=nat>

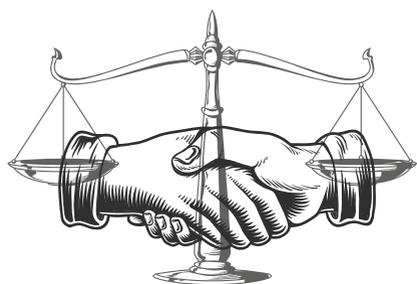
Bien demander que le dossier soit transmis au conciliateur de St Just sur Loire

A défaut, par courrier :

Mairie annexe de St Just
19 rue Joannes Beaulieu
42170 St Just, St Rambert.

où par téléphone :

06 07 29 17 91



Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

8

**AGENCES AU SERVICE
DES PROFESSIONNELS
ET PARTICULIERS**

www.bigmatsagra.fr

**CONSTRUIRE
RÉNOVER
AMÉNAGER
DÉCORER**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
MENUISERIES
CARRELAGE
SALLE DE BAINS
PEINTURE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



SAINT-ÉTIENNE
Ouvert le samedi de 8h à 17h
40, rue Edouard Martel
04 77 81 32 81

FIRMINY
5, rue Dorian
04 77 56 04 44

RIVAS
Les Gravières
04 77 54 69 07

SAVIGNEUX
915, bd de la Briqueterie
04 77 58 85 26

BOËN
14, Fbg Mollian
04 77 24 09 25

FEURS
3, bd Boissonnette
04 77 26 26 22

RIORGES
1388, rue P. Sémar
04 77 44 52 52

ST SYMPHORIEN/C.
1685, av. du Forez
04 78 44 59 50



DU LUNDI AU VENDREDI 7H30 - 12H00 / 13H30 - 18H30. LE SAMEDI MATIN 8H00 - 12H00



VOTRE PARTENAIRE EXPERT EN PEINTURE ET DÉCORATION. www.caparolcentersagra.fr

**PEINTURE
REVÊTEMENT MURAL
OUTILLAGE
DÉCORATION**

SAINT-ÉTIENNE
(Ouvert le samedi 8h00 - 17h00)
40 Rue Edouard Martel
04 77 81 60 50

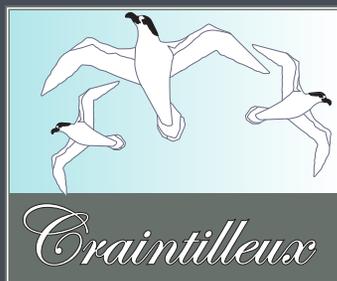
SAVIGNEUX
915, bd de la briqueterie
04 77 96 85 85

DU LUNDI AU VENDREDI 07H30-12H00 ET 13H30-18H30 SAMEDI 08H00-12H00.



Mairie CRAINTILLEUX

REVUE MUNICIPALE
ANNUELLE 2020



Place Jean Dussurgey 42210 Craintilleux

Tél. 04 77 54 63 16

Mail : accueil.mairie-craintilleux@orange.fr

